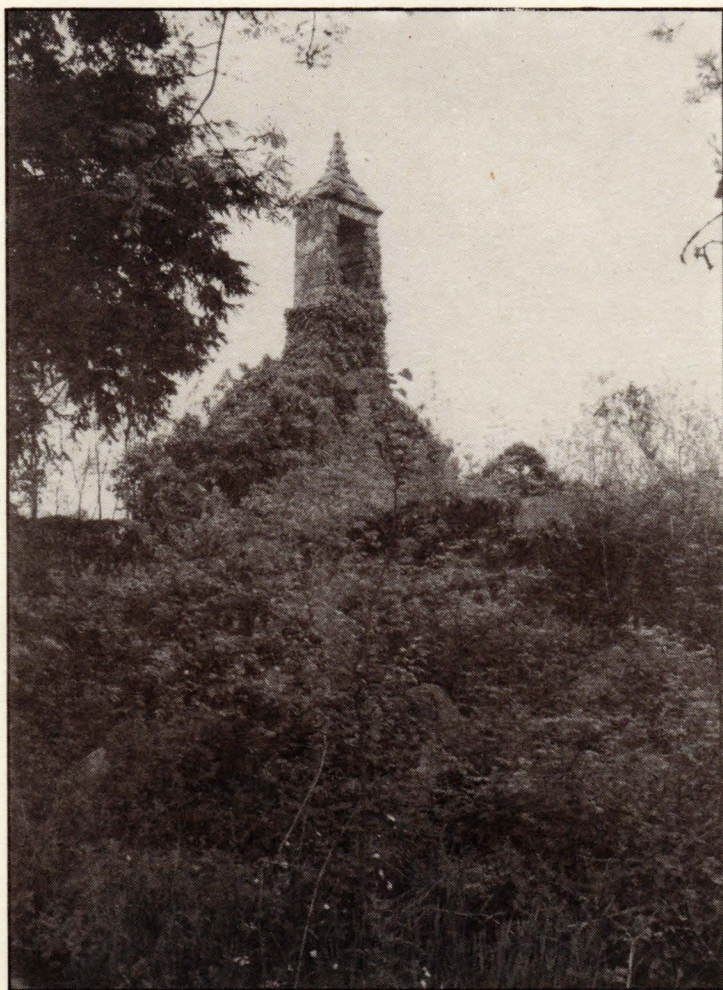
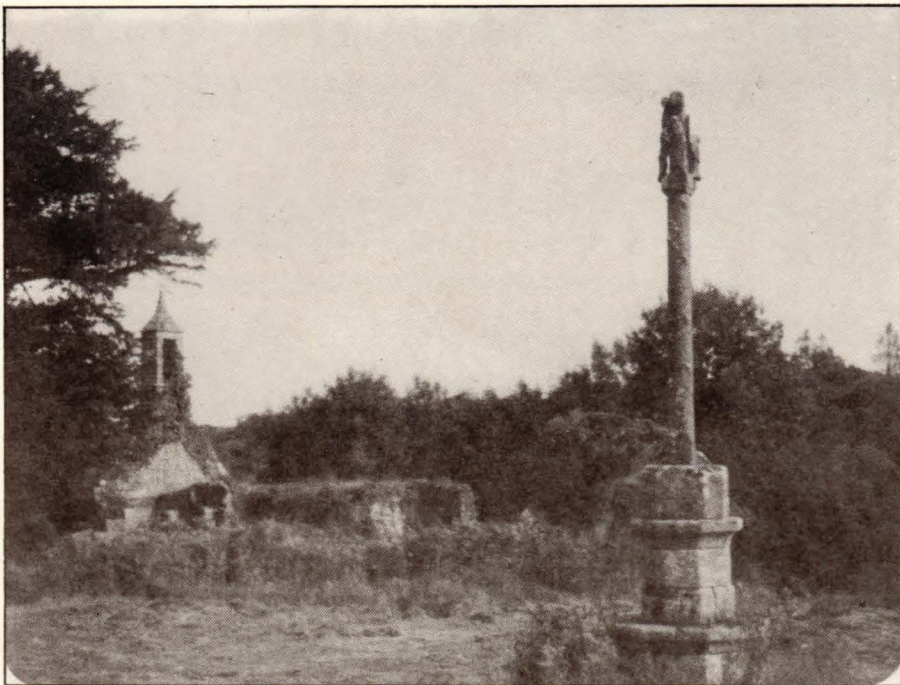


**MOUVEMENT POUR LA PROTECTION
DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS**

Breiz Santel



N.D. du Loch avant l'intervention de Breiz Santel



N.D. du Loch après l'intervention de Breiz Santel

Les prix Eric Bonnet

En octobre 85, les prix Eric Bonnet récompenseront les meilleures restaurations réalisées ou en cours, par des associations de quartier. La restauration devra concerner une chapelle, une fontaine ou une croix non protégée et située dans l'un des cinq départements de la Bretagne historique. Le règlement sera envoyé sur simple demande faite à Gérard DANET, La Tourelle, Plougoumen, 56400 Auray (mettre un timbre pour la réponse). La date limite pour l'envoi des dossiers est fixée au 16 septembre.

Pour votre correspondance : Gérard DANET

Secrétaire Général de Breiz Santel

La Tourelle - PLOUGOUMELLEN

56400 AURAY

Tél. (97) 63.19.85

Permanence tous les lundis

Ne laissons pas mourir d'autres chapelles

Breiz Santel, Bretagne Sainte, Bretagne des Saints, qu'avons-nous fait de vous, nous qui laissons à l'abandon des centaines de chapelles ?

L'abandon commence lorsqu'un sanctuaire n'est plus visité (et par visite, j'entends celle du croyant, non celle du touriste). Une chapelle où personne n'entre plus jamais pour se recueillir un instant, c'est une chapelle qui commence à mourir. D'abord parce qu'elle perd son sens. On ne sait plus pourquoi elle est là, on ne sait plus pour QUI elle est là.

On l'a construite pour honorer la Vierge, ou un saint, et, à travers le culte rendu à **l'un des nôtres**, qui d'une manière éclatante fut aussi **l'un des siens**, faire penser à Dieu.

Dieu, l'Eternel insaisissable, transcendant, dont la Science nous fait entrevoir chaque pour un peu plus l'intelligence créatrice.

Dieu, celui que le Christ nous a appris à appeler Père (et "abba" le mot de l'Evangile serait, nous disent les exégètes, mieux traduit par Papa). Père, car il connaît chaque homme, aime chaque homme, attend de chaque homme une réponse à son amour.

Ce Dieu à la foi incompréhensible et si proche, les Bretons ont toujours cherché à le rencontrer.

Une exposition préparée par "Buhez" (l'union des Musées de Bretagne) et par l'Institut Culturel de Bretagne, rassemblera bientôt des documents sur le thème "Les Bretons et Dieu". Cette exposition que l'on pourra voir successivement dans plusieurs villes de Bretagne, sera probablement passionnante.

Mais les chapelles, les croix, les fontaines, qui malgré tant de destructions, tant de disparitions, parsèment la campagne bretonne, ne sont-elles pas comme une exposition permanente de ce que fut la foi en Bretagne ?

Ces trésors, il dépend de nous que désormais ils ne disparaissent plus.

Faire connaître, faire aimer les chapelles, les plus modestes comme les plus belles, en faire des lieux où l'on puisse se recueillir, penser, prier, c'est un travail urgent, auquel peuvent collaborer toutes sortes de gens.

Celui qui veut bien surveiller les ardoises et les joints.

Celui qui veut bien déroncer, délierrer.

Celle qui veut bien aérer deux fois par semaine.

Celui qui veut bien retaper les bancs, et celle qui veut bien les cirer.

Celui qui veut bien repeindre les portes.

Celle qui veut organiser une neuvaine annuelle.

Celle qui peut faire venir une chorale pendant l'été.

Celui qui s'intéresse à l'histoire de la paroisse et peut expliquer quand, pourquoi, comment, le monument a été bâti.

Celui qui a quelques connaissances archéologiques et peut aider à "voir" et à comprendre le monument.

Celui qui connaît la vie des saints et l'histoire de leur culte, et peut dire pourquoi l'on prie ici tel ou tel.

et peut-être celle qui s'engage à venir prier un moment chaque jour ?

Si tous ceux-là, et d'autres qui les approuvent, s'unissent en une association, la chapelle est sauvée. Elle redeviendra un centre de vie : vie sociale et vie religieuse.

Et elle n'aura jamais besoin d'un chantier Breiz Santel.

Marie-Madeleine MARTINIE



Il serait temps de reconstruire... (Chapelle Saint-Mandé en PORSPODER. 29)

Assemblée Générale - 26 janvier 1985

L'assemblée générale est ouverte à 14 h 45 par Monsieur Henri MAHO, Président en exercice, devant une soixantaine de personnes dont Mesdames SAUVET, maire-adjoint de VANNES, conseiller général du Morbihan, vice-président du Conseil Régional de Bretagne, à qui l'ont doit, ainsi qu'à Monsieur BONNET, la généreuse subvention qui nous sauve; MOSSER, Directeur des Affaires Culturelles pour la région de Basse-Normandie; BORDE, Présidente de l'UMIVEM; Messieurs KERVADEC, maire de SAINT-PIERRE-QUIBERON; ROBIC, maire-adjoint de PONTIVY; CHEVILLE, maire-adjoint de GRAND-CHAMP; le Capitaine CAUDAL, représentant le Délégué militaire départemental; l'abbé LE DORZE. M. BONNET, empêché s'était excusé. Nous regrettons son absence, ainsi que celle de M^{me} COURT, vice-présidente du Conseil Général, amie fidèle de Breiz Santel et qui est pour beaucoup dans la subvention venue du Conseil Régional.

L'assemblée élit, à main levée, Monsieur MAHO, président de séance; Monsieur RISPAL, secrétaire; Messieurs BLANCHET et DANET, scrutateurs.

En prononçant le discours d'accueil, Monsieur MAHO invite les personnes présentes, les bénévoles, les associations de quartier, les élus, les administrations, la presse aussi, à redoubler d'efforts pour maintenir en état, conserver et restaurer tout ce qui constitue le patrimoine cultuel et culturel de la Bretagne.

Mademoiselle BONGRAND, Secrétaire Générale, présente ensuite le rapport moral des activités 1984. Elle demande à toutes les bonnes volontés de venir se joindre à BREIZ SANTEL pour accomplir la lourde tâche définie dans le mot du Président.

Monsieur PERON, Trésorier, donne lecture du bilan financier 1984 : "Comme Monsieur le Président vient de vous le dire, 1984 a été une année cruciale pour BREIZ SANTEL. Et je dois ici souligner que sans des réserves qui avaient été faites par mon prédécesseur et aussi mon ami, BUREAU DU COLOMBIER, sans ces réserves existantes, BREIZ SANTEL disparaissait". Puis M. PERON donne des détails sur les recettes et les dépenses...

"Grâce aux subventions du Conseil Général du MORBIHAN, de la Région et de quelques communes du Département, la caisse de Breiz Santel a été remise à flot. Voici quelques chiffres pour l'exercice de 1984 :

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	21.380,00	Salaires + Charges	86.890,03
Bulletins + Dons	61.170,00	Garage + Carburant	22.194,00
Subventions	84.090,00	Outillage + Bureau + PTT	15.842,76
Divers	14.216,00	Photo	
		Bulletins - Hébergement	
		Ravitaillement - etc...	88.004,41
TOTAL	180.856,00	TOTAL	212.931,30
		212.931,30	
		— 180.856,00	
DÉFICIT		32.075,30	dû surtout aux cotisations non versées

Nous avons décidé au dernier Conseil que vous ne recevriez plus de carte de BREIZ SANTEL mais vous recevrez une attestation prouvant que vous avez versé une somme bien déterminée à BREIZ SANTEL, et cette attestation devrait vous servir, à vous contribuables, lors de l'établissement de votre feuille d'impôts parce que vous avez droit de déduire le montant que vous avez versé à BREIZ SANTEL..."

Monsieur PERON avait repoussé quelques dépenses "somptuaires", par exemple les feux d'artifice en fin de chantier. M. MAHO lui répond : "Sur tous nos chantiers nous faisons, à la fin, célébrer une messe et ensuite il y a un fest noz. La dépense pour le feu d'artifice n'est pas inutile, même là où nous devons la supporter seuls. Cette joie de vivre dans un quartier, cette joie du contact humain, c'est BREIZ SANTEL ! Je crois qu'il faut savoir dépenser, il faut savoir ne pas être... pingre.

Quant au bulletin c'est l'intermédiaire entre l'adhérent et l'association. Vous savez comme moi qu'en ce moment de crise, il y a des personnes qui oublient, il y a des personnes qui ne peuvent pas payer leur cotisation, qui n'en voient pas l'utilité, et pourtant c'est un message qui leur arrive ! Ils apprennent que le patrimoine de BREIZ SANTEL, de la Bretagne, est mis en valeur. Les administrations aussi reçoivent le bulletin, c'est un bulletin qui peut être lu. Il faut savoir faire des services. Toute la presse fait des services !».

Monsieur PERON intervient à nouveau au sujet des sommes reçues depuis le début de l'année :

"Je dois ici remercier notre équipe de VANNES, Monsieur et Madame BUREAU du COLOMBIER, Madame de SERRANT et d'autres, et qui ont

lancé un véritable SOS il y a environ un mois. Cet SOS a reçu un accueil très favorable chez nos adhérents et c'est ainsi que depuis le début de l'année BREIZ SANTEL a recueilli plus de 40.000 francs. Parmi ceux qui envoient ces chèques, certains ne peuvent pas payer les soixante-dix francs qu'on leur demande. Le trésorier est aussi heureux de recevoir un chèque de cinquante francs que de recevoir de quelqu'un qui a les moyens un chèque de mille francs, parce que par exemple ces chèques de cinquante francs viennent de prêtres âgés obligés de prendre sur un tout petit casuel une somme aussi importante ! Ces petites cotisations me font chaud au cœur et nous aident à soutenir l'action que nous menons''.

Le rapport moral présenté par Mademoiselle BONGRAND, Secrétaire Générale, et le bilan financier pour l'année 1984 fourni par Monsieur PERON, Trésorier, sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Après une brève intervention de Mademoiselle MOSSER, Directeur des Affaires Culturelles pour la région de Basse-Normandie, concernant les avantages fiscaux et financiers dont BREIZ SANTEL pourra bénéficier lorsqu'elle sera déclarée d'utilité publique, ce que nous espérons tous, Monsieur NINE-RAILLES, permanent de l'association jusqu'au 9 décembre 1984, présente les chantiers réalisés l'année dernière. Les diapositives parlent d'elles-mêmes, un gros travail a été réalisé, en particulier à la chapelle Saint-Jacques en BRECH (56), et à la chapelle Notre-Dame du Loch en PEUMERIT-QUINTIN (22) pour laquelle BREIZ SANTEL a obtenu un prix de la FNASSEM. En 1984, **l'association est intervenue sur quinze communes de Bretagne.**

A la suite de ce bilan 1984, l'assemblée renouvelle le tiers sortant en vue de former le nouveau Conseil d'administration.

Monsieur de GOURCY, qui a, tant d'années, travaillé sur les chantiers, est démissionnaire pour cause de santé. Nathalie BONGRAND, notre Secrétaire générale, qui s'est dévouée sans compter n'en peut plus. Elle aussi démissionne. Ainsi que Madame BUREAU du COLOMBIER, qui depuis 28 ans est avec son mari le "pilier" du mouvement. Autres démissionnaires, pour raisons diverses : Messieurs MENARDEAU, de CASLOU, MERCIER, PILVEN, VIALANEIX.

Dans sa réunion du 10 décembre 1984, le Conseil d'administration avait décidé, pour un meilleur fonctionnement, de proposer à l'assemblée générale de ramener le nombre des conseillers de vingt-quatre à dix-huit. Gérard DANET rappelle cette décision et en fait part au Président lui demandant de bien vouloir consulter l'assemblée. Bien que cette proposition, visant à plus d'efficacité, n'aille pas à l'encontre des dispositions des statuts et du règlement intérieur de l'association, l'Assemblée n'en délibère pas.

Du reste, les démissions ont suffi pour réduire le nombre des conseillers à dix-huit.

Sont candidats, outre ceux des membres du tiers sortant qui se représentent, Messieurs MOTTA et notre ancien permanent, Fabrice NINERAILLES.

Ils sont élus. Le Conseil d'Administration se compose de : Mesdames BERNARD, MARTINIE, de SERRANT; Messieurs BUET, BUREAU du COLOMBIER, CAOUISSIN, DANET, DUVAL, FRELAUT, GIC-QUELLO, LE BOUFFO, LE GALLIC, MAHO, MOTTA, NINERAILLES, PERON, POLO, RISPAL.

Dernier point de l'ordre du jour : les projets de chantiers 1985. Des diapositives sont présentées par M. NINERAILLES. BREIZ SANTEL devrait intervenir, courant de l'été 1985, à la chapelle Notre-Dame du Loch à PEUMERIT-QUINTIN (22), à la chapelle de Botmel à CALLAC (22), à la chapelle Notre-Dame de Burgo à GRAND-CHAMP (56), et à la chapelle du Plessis-Hudelor à LOUTEHEL (35).

Une première convention a été signée avec la commune de GRAND-CHAMP pour les activités de chantiers et animation pour une durée de trois ans renouvelable. La commune accepte de prendre en charge la totalité des matériaux nécessaires et de participer aux frais d'hébergement des bénévoles. La convention a été signée par Monsieur CHEVILLE, maire-adjoint de GRAND-CHAMP, le Capitaine CAUDAL représentant le Délégué militaire départemental (la chapelle est située à l'intérieur du camp militaire de MEUCON) et Monsieur MAHO pour BREIZ SANTEL.

La convention de PEUMERIT-QUINTIN avait déjà été signée quelques jours auparavant.

Monsieur MAHO, Président de séance, invite toutes les personnes présentes au pot de l'amitié. L'assemblée générale est levée à 17 h 45.

Le Conseil d'administration nouvellement élu se réunit ensuite à huis-clos pour élire le Bureau de l'association.

Il faut remplacer Nathalie BONGRAND, ce n'est pas facile car le rôle de Secrétaire général suppose un très gros travail. Gérard DANET est élu pour lui succéder.

Le Bureau est ainsi composé :

Président	: M. MAHO	Vice-Présidents	: MM. DUVAL et POLO
Secrétaire général	: M. DANET	Secrétaire-Adj.	: M. MOTTA
Trésorier	: M. PERON	Trésorier-Adj.	: Mme de SERRANT

Monsieur DANET demande une prochaine réunion du Conseil. Elle est fixée au samedi 9 février, à 14 h 30, rue de la Tannerie à VANNES. Deux autres réunions suivront en mars. Il faut préparer les chantiers.

*Le Président,
Henri MAHO*

Souvenirs d'enfance de l'Abbé Le Beux sur Sainte-Elisabeth de Trégunc

Breiz Santel a travaillé sur Sainte-Elisabeth de Trégunc. Joseph LENA avait écrit à l'abbé LE FLOC'H, archiviste de l'Evêché de Quimper, pour avoir des renseignements sur cette chapelle du XVIII^e siècle. Voici des extraits de sa réponse.

“Dans son répertoire, R. Gouffon dit que la chapelle Sainte-Elisabeth présente les caractères du 17^e siècle. Je n'ai trouvé aucun document sur l'origine de cette chapelle qui doit cependant, comme beaucoup de nos petites chapelles, être d'origine votive. Arthur Le Beux, dont vous trouvez les notes ci-jointes, avance même un nom de famille fondatrice (1), transmis par la tradition orale du quartier.

Il est heureux qu'Arthur Le Beux ait écrit beaucoup sur Trégunc. C'était en effet sa paroisse d'origine; né à Trégunc en 1872, prêtre en 1893, il fut recteur de Pluguffan de 1920 à 1947, année de sa mort. Il parle souvent dans ses notes de ce qui existait dans son enfance. Il semble bien que ces notes manuscrites sur sa paroisse natale de Trégunc soient datées d'environ 1940. A ma connaissance tout ce qu'on connaît de cette chapelle jusqu'à la dernière guerre se trouve consigné dans ces notes”. (études d'A. Le Beux, inédites, conservées aux archives de l'évêché).

L'abbé Le Floc'h rappelle ensuite que : *“Toute restauration d'édifice affecté au culte doit se faire en lien avec la commission diocésaine d'Art Sacré (président : M. l'abbé Dilasser, recteur de Locronan)”*.

Et il envoie les photocopies de tout ce que l'abbé Le Beux a écrit sur la chapelle Sainte-Elisabeth. Nous en donnons des extraits. Parce que dans leur rédaction familière, ces notes restituent l'atmosphère des pardons de naguère, d'une part, et d'autre part parce que nous pensons que des notes de ce genre dorment sans doute dans bien des greniers de presbytères ou de maisons familiales.

“A cette époque de mon enfance, la chapelle de Sainte-Elisabeth ou chapelle neve, était entourée d'un placître (planté de) châtaigniers, cerisiers, chênes, pommiers. Aujourd'hui, ce terrain a été vendu par la commune, et il est travaillé jusqu'au près de la chapelle. Les arbres ont été abattus ou décapités,

(1) La famille de Pennarun

la petite route qui y menait a été défaite; la chapelle a perdu de sa poésie et elle est abandonnée (...) au point qu'on a dû supprimer le pardon...

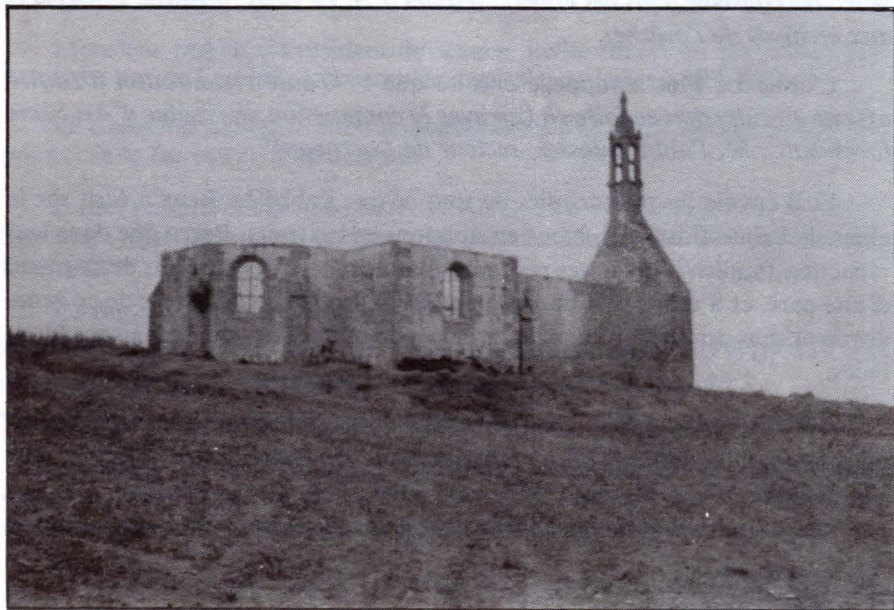
La chapelle est bâtie sur un terrain rocailleux, au bord d'un vallon où court et murmure un ruisseau. La fontaine est toujours à sa place...

On en boit l'eau pour être guéri des fièvres. Mais gare ! Si vous buvez immédiatement après un fiévreux, vous attrapez sa fièvre ! Voilà la légende que se répétaient les enfants avec un air mystérieux.

On me donnait quatre sous pour aller au pardon; deux sous pour le petit pain qui constituait mon dîner, un sou pour des noix, des fruits ou des bonbons, et un sou pour "Lodennik ar pardon". Ma grande sœur avait quelques sous de plus pour faire une offrande.

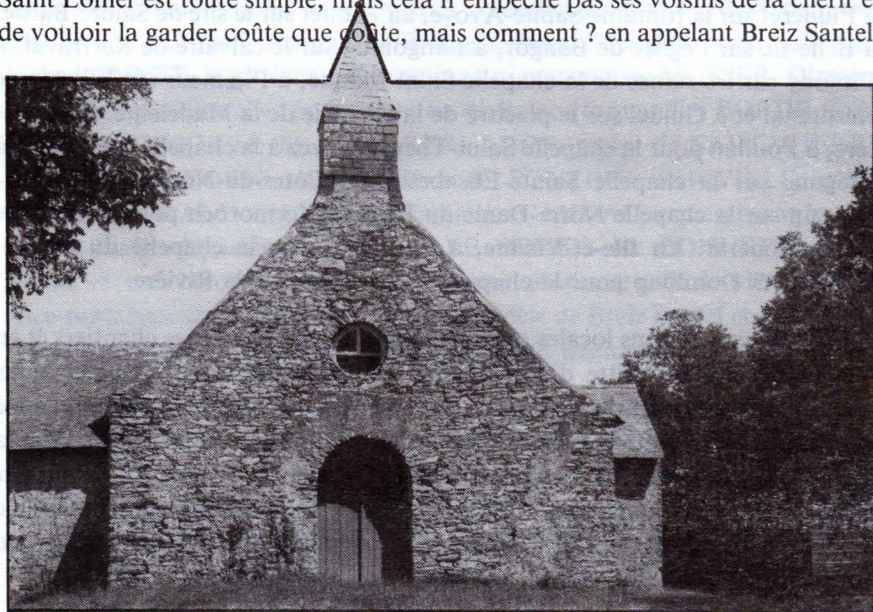
Entre la grand'messe et les Vêpres, pendant que les prêtres et les chantres dînaient chez le patricien, les gamins ne cessaient de sonner la cloche, tandis que les hommes prenaient leurs bolées de cidre doux et les femmes leur café sous les tentes installées à l'entrée du placître et au bord du chemin creux, un peu plus large à cet endroit".

Arthur LE BEUX.



Une chapelle en danger...

A Sainte-Anne sur Brivet, en Loire-Atlantique, une petite chapelle de 14 mètres de long demande du secours pour ne pas tomber en ruine. Cette chapelle Saint Lomer est toute simple, mais cela n'empêche pas ses voisins de la chérir et de vouloir la garder coûte que coûte, mais comment ? en appelant Breiz Santel.



Cette chapelle renferme une belle piéta en pierre probablement du XVI^e siècle, classée, à laquelle il faut garder un environnement digne d'elle.

MM PLE, POLO, MENARDEAU sont contactés pour aider à la fondation d'une association loi 1901 et Breiz Santel se fera une joie d'ouvrir là, prochainement, un chantier. Nous en reparlerons.

Un petit concours de dessins et photos

Cette année Breiz Santel voudrait récompenser ceux ou celles qui auront pris la meilleure photo ou fait le meilleur dessin de leur chapelle, fontaine ou croix. Il s'agit bien entendu des monuments non protégés.

Pour cela il suffit de nous envoyer une photo (couleur ou noir et blanc) ou un dessin de la chapelle, de la fontaine ou de la croix avec au dos un résumé de l'histoire du monument. Ces documents doivent nous être envoyés avec nom adresse et âge, au plus tard fin juillet. Un jury récompensera les trois meilleurs documents et la remise des prix aura lieu en septembre.

Les Chantiers 84

Nous avons travaillé cette année dans 15 communes de Bretagne : en **Morbihan**, à Brech pour la chapelle Saint-Jacques, à Colpo sur une fontaine, à Pluneret sur la fontaine Sainte-Avoye, au Faouët sur le site de Sainte-Barbe, à Belle-Ile sur l'église de Bangor, à Langonnet sur le calvaire de Kerfraval, à Plouray sur les ruines de la chapelle Saint-Maudé, à Plœmeur sur la croix de Kerdrenal et à Guidel sur le placître de la chapelle de la Madeleine. **En Finistère**, à Poullan pour la chapelle Saint-They, à Nevez à la chapelle du Hénan, à Trégunc sur la chapelle Sainte-Elisabeth. **En Côtes-du-Nord**, à Peumerit-Quintin sur la chapelle Notre-Dame du Loch, à Kermoroch pour la chapelle de Langouërat. **En Ille-et-Vilaine**, à Loutehel pour la chapelle du Plessis-Hudelor, à Domloup pour la chapelle Notre-Dame de la Rivière.

Trois associations locales ont été créées à l'occasion de ces chantiers et en dehors : à Sainte-Julitte d'Ambon dans le Morbihan, pour laquelle nous avons lancé une opération intitulée "Une pierre pour Sainte-Julitte" qui a été bien accueillie; à Notre-Dame de Pitié à Guidel toujours en Morbihan; et à la chapelle Notre-Dame du Loch à Peumerit-Quintin. C'est grâce à ce dernier chantier que nous avons gagné un prix de 10.000 F de la Fédération Nationale de Sauvergarde des Sites et Ensembles Monumentaux pour la participation au Concours national "Opération sauvetage des petits édifices en péril".

Nous avons participé en personne ou par l'intermédiaire de notre exposition à plusieurs rencontres organisées par des associations ou par des communes : à Josselin, à Lorient, à Pontchâteau en Loire-Atlantique, à Notre-Dame de Bon-Repos à Saint-Gelven dans les C-du-N, au Festival de Cornouaille à Quimper, au Festival de Plouhinec en Morbihan et à une fête à Saulnières en Ille-et-Vilaine.

En outre, nous avons organisé, avec l'aide de l'Association Départementale pour le Développement de la Musique, deux concerts donnés gracieusement par la chorale Kanerien An Oriant, à Taupont et Rochefort-en-Terre dans le cadre historique et architectural de deux édifices religieux prestigieux.

Nathalie BONGRAND

“Stage Monuments Historiques 1985”

Du 20 au 29 août, l'association C.H.A.M. organise un stage de formation “Taille de la pierre”. Il est placé sous le contrôle du Ministère de la Culture.

Cette année, le stage aura lieu au Château-Fort de POUANCÉ (49).

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat général de Breiz Santel.

“Dernière minute”

Deux associations nouvellement créées vont contribuer à la sauvegarde et à l'étude du patrimoine :

- BRO GREGAM, pays de Grand-Champ (56), aura pour but de protéger et d'étudier le patrimoine communal.

- Association pour la Sauvegarde Religieuse de Lanvéneën (56).

Longue vie !

Chantiers de 1985

DATE	LIEUX	Nombre de Bénévoles	Chef de Chantier
1 ^{er} au 12 juillet	PEUMERIT-QUINTIN (22) N.D. du Loch	20	M. MAHO M. LE BOUFFO
15 au 26 juillet	CALLAC (22) Botmel	20	pas encore désigné pour ce chantier
29 juillet au 16 août	GRANDCHAMP (56) N.D. de Burgo	25	M. G. DANET
19 au 30 août	LOUTEHEL (35) Plessis-Hudelor	10	M. M. DUVAL
17 au 22 juin	PLOUAY (56) Chapelle St-Mandé	10	

Pour renseignements, écrire à G. DANET - La Tonnelle - Plougoumelen - 56400 Auray avec timbre pour la réponse, ou Tél. (97) 63.19.85 puis (97) 40.05.32.

Pour votre correspondance : Gérard DANET

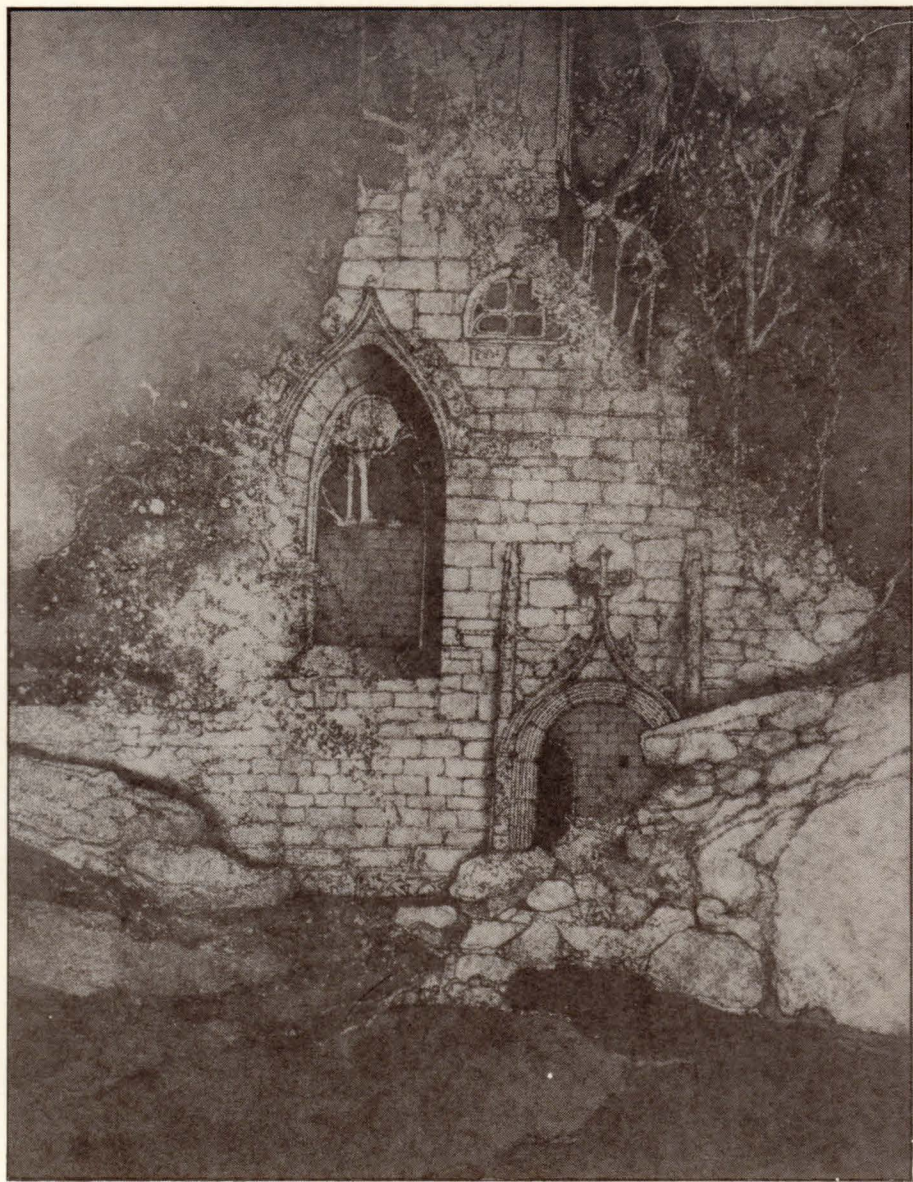
Secrétaire Général de Breiz Santel

La Tourelle - PLOUGOUMELLEN

56400 AURAY

Tél. (97) 63.19.85

Permanence tous les lundis



Voici comment nos chapelles en ruines ont inspiré un artiste : Carmelo de la Pinta, de Plumergat; mais dans la réalité, les ruines sont moins poétiques !

« Brauite Santel Breiz »

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, le Mouvement pour la protection des Monuments religieux Bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons (humbles croix de chemin, chapelles, fontaines...) en les restaurant et en suscitant autour - le plus souvent grâce à une association "Loi de 1901" - un courant d'entente, d'activité, de générosité, grâce auquel ce ne sont pas seulement des monuments qui reprennent vie, mais des communautés humaines.

Depuis sa fondation, le mouvement a travaillé, soit par ses propres équipes, soit par les conseils et encouragements donnés à des équipes locales. Si, à travers les années, ses buts restent toujours les mêmes, les moyens d'action changent selon les circonstances. Actuellement, il peut, à ceux qui veulent entreprendre eux-mêmes une restauration, donner des conseils techniques. D'autre part, il organise des chantiers où des bénévoles sont encadrés et travaillent, tantôt à des tâches de nettoyage, tantôt à des tâches de consolidation, tantôt à de véritables restaurations.

Il s'agit, tantôt de ruines à conserver comme témoins de la foi du passé et de l'incurie de notre temps, tantôt de chapelles que l'on peut rapidement rendre au culte. Ces ruines qui sans nous disparaîtront, ces chapelles qui sans nous perdront leur sens, il y en a des centaines dans la campagne bretonne. Elles nous attendent. Il faut que les Bretons, et les amis de la Bretagne retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur edificatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du Tro Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant : qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien pour Dieu, pour « la beauté sacrée de la Bretagne ». Votre soutien, c'est-à-dire votre argent, mais aussi peut-être, la force de vos bras, et la vigueur de votre parole qui nous fera connaître.

ABONNEMENT ou RÉABONNEMENT

Abonnement et adhésion à partir de 70 F.

Etudiants et Jeunes de moins de 21 ans 20 F.

Associations 150 F.

Membres Bienfaiteurs 100 F.

NOM PRÉNOM

Profession Date de naissance

Adresse précise

VILLE ou Commune Code Postal

Date Signature :

Demande la résiliation de son abonnement et sa démission de Breiz Santel (1)

Désire adhérer ou se réabonner et verse la somme de :

Verse en plus pour les cotisations des années passées

Verse en supplément

C.C.P. 1536 85 H Nantes à l'ordre de BREIZ SANTEL

Chèque Bancaire ci-joint à l'ordre de BREIZ SANTEL

A adresser à : M. PERON Pierre,

6, rue du Fer à Cheval, 56260 LARMOR-PLAGE.

(mettre une croix après le mode de paiement choisi, c'est indispensable).

- (1) Ceci parce que les lettres de rappel et envois de brochures coûtent cher. Alors, si vous n'en voulez plus, dites-le nous. Merci ! Mais que cela ne vous empêche pas de régler les années passées, étant donné que la revue vous a été servie pendant ce temps.

Mot du Trésorier

Nous remercions tous les adhérents qui, à notre appel, ont répondu généreusement.

Cependant il y en a encore environ 290 qui n'ont pas jugé utile de répondre aussitôt malgré certains rappels. Nous espérons qu'avec ce bulletin ils réagiront, car c'est par vos cotisations et grâce à elles que votre bulletin est imprimé et que vous pouvez recevoir des nouvelles de l'association. Alors **NE NOUS ABANDONNEZ PAS ! AIDEZ NOUS ! AIDEZ BREIZ SANTEL A VIVRE.**

N'hésitez pas à diffuser votre bulletin auprès de vos amis, de votre famille, plus nous serons nombreux plus nous pourrons sauver des chapelles. Si vous avez besoin de plus de bulletins écrivez-nous, nous nous ferons une joie de vous en envoyer.

Merci d'avance !